


*EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE*

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le 
ID : 033-253306310-20200707-2020_02_20-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 7
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le 7 juillet à 14h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Vice-Présidente, en la salle de réunion de l'Agora à saint aubin de Blaye.

Date de convocation : 29 juin 2020

**Etaient Présents : Mmes DERVILLE- GOT – GUILLEN - LABARRIERE – MONSEIGNE-QUENTIN.
M LABRIEUX**

Absents représentés : Mme de ROFFIGNAC pouvoir à Mme GUILLEN, M. RENARD pouvoir à Mme MONSEIGNE, M. Jean-Jacques CORSAN pouvoir à Mme Pascale GOT

Secrétaire de séance : Mme GUILLEN

Délibération N°2020-02-20: Possibilité de recours à des agences d'interim pour le recrutement de contractuels

*Vu la loi 2009-972 du 3 août 2009 qui autorise le recours à l'intérim dans la fonction publique,
Vu la délibération 2020-01-12 créant un poste non permanent de Géomaticien pour le SIG Estuaire,
Considérant que suite à un appel à candidature infructueux, il n'a pas été possible de recruter sur ce poste,*

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1. D'avoir recours à des agences d'intérim pour le recrutement du poste de Géomaticien du SIG Estuaire ;

Article 2. D'autoriser Mme la Présidente à signer tout document y afférent.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Saint-Aubin-de-Blaye, le 7 juillet 2020

La Présidente

Françoise de Roffignac
